



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GIANMARCO KRIZIA GROUP SARL**, Rue des Tisserands 34, 1510 Moudon
2. Déclaration de faillite: 24.06.2011
3. Suspension de faillite: 08.07.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.07.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : exploitation d'une agence de services photographiques; casting de modèles; diffusion d'images en matière de marketing, spectacles et industries audiovisuelles ; exploitation d'un atelier de couture et de création de mode.

Office des faillites de la Broye et du nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

00660385

